

2ème RONDE DU VAL ST PIERRE - 13,600 km

Dimanche 13 février 2011 à 10h00

Bulletin à envoyer pour le 11 février 2011 soigneusement complété et accompagné du règlement et du certificat médical ou le la photocopie de la licence sportive à l'adresse ci-dessous :

MJC MECLEUVES - FRONTIGNY - 16, chemin de la Botte - Frontigny - 57245 MECLEUVES

Nom : _____ Prénom : _____

Année de naissance : _____

Sexe : Femme/Homme

Catégorie _____

Adresse :

N° et Nom de Rue _____ Code Postal _____ Ville _____

Pays _____

Tél. _____

Nationalité _____

E Mail _____

Cadre réservé aux licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme ou de triathlon

Club d'Athlétisme _____ Nom de la ville en toutes lettres _____

N° de licence _____ Code Club _____

Fait à : _____ Le _____ 2011 Signature :

Droits d'inscription :

8 euros (majoration de 1 € le jour de la course) Chèque à l'ordre de la MJC de Mecleuves - Frontigny

Retrait des Dossards et Inscriptions : foyer Socio-Educatif du Lanceumont le 13 février de 8h00 à 9h45

Certificat médical : Loi 99-223

Les athlètes non-licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical autorisant la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Les licenciés devront remettre une photocopie de la licence sportive portant une attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication.

Autorisation parentale pour les juniors nés après le 13 février 1993

Je soussigné _____ représentant légal de _____ autorise mon enfant à participer à "la ronde du Val St Pierre"

le, _____ à _____

Signature : _____